

Norvège, le gouvernement de Suède, le gouvernement du Danemark, le gouvernement de la Grande-Bretagne, et, plus près de nous, le gouvernement de la Saskatchewan, sont les gouvernements qui ont accordé à leur population les plus grandes libertés démocratiques qu'ait accordées n'importe quel gouvernement d'un autre pays.

Si tout cela est vrai, dirai-je notamment à mes amis conservateurs, pourquoi soulever tant de difficultés contre la conclusion du débat? Je le déclare sans ambages, si le ministre de la Production de défense déclarait cet après-midi qu'advenant le renvoi du bill au comité, on sera disposé à limiter la période où le bill sera en vigueur sans être révisé par le Parlement, je ne crois pas que le présent débat durerait bien longtemps.

J'ai écouté des dissertations sur la Grande Charte et sur la Déclaration des droits, et tout ce qu'on a omis de mentionner c'est la révolte des paysans et la peste noire. Mais cela m'a laissé plutôt froid quand je me suis rappelé les réalisations du parti des députés qui signalaient ces questions à la Chambre.

Le parti cégéliste est donc prêt à approuver la deuxième lecture du bill parce qu'il estime que l'intérêt du pays exige que le Gouvernement et le ministre de la Production de défense puissent dire aux puissantes industries qui fournissent les matières essentielles à la défense à qui doivent aller ces matières essentielles. Nous sommes prêts pour ce motif à voter en faveur de la mesure. Nous voulons que le gouvernement ait les pouvoirs nécessaires pour diriger les matières essentielles et l'activité de l'industrie dans les domaines nécessaires à la défense du pays. Nous savons qu'il est essentiel pour le Canada d'être fort. Il est essentiel de tout faire pour le rendre plus fort, non pas tellement en vue d'une agression possible mais parce que des pourparlers doivent s'engager sur le plan international. Nous savons fort bien que pour faire affaires avec des pays qui peuvent devenir nos ennemis, il faut négocier en s'appuyant sur la force. Nous ne voulons rien faire qui puisse affaiblir notre pays lorsqu'il négocie en s'appuyant sur la force.

Nous disons donc à ces puissantes industries: Les approvisionnements essentiels à la défense nationale doivent servir s'il le faut, à la production de défense.

Je sais que mes honorables amis de droite estiment qu'il faudrait laisser cette activité à l'entreprise privée. Eh bien! l'entreprise privée n'a pas toujours servi le pays, mais seulement lorsqu'elle a été forcée de le faire aux premiers jours de la dernière guerre. (*Exclamations*) Un moment, je vous prie. J'étais ici en 1939 lorsque le ministre de la Production de défense a pris la parole pour

dire à la Chambre des communes qu'il lui avait été très difficile en réalité d'obtenir plans, devis et fournitures qui permettraient à notre pays de commencer à produire des avions pour la défense du Canada et de ses alliés. J'ai entendu, de mon siège, l'actuel ministre de la Production de défense, qui était alors ministre des Munitions et Approvisionnements, faire cette déclaration à la Chambre. Je ne veux pas refuser aujourd'hui à ce ministre le droit qu'il n'avait pas au début de la guerre, celui de dire à l'industrie que tels ou tels approvisionnements sont essentiels à la défense et au bien-être du Canada. Voilà pourquoi je vais voter pour la deuxième lecture du bill à l'étude.

Comme le signalait l'autre jour le ministre, prenons, par exemple, le cas du nickel. Je sais qu'il existe chez nous des groupes puissants, qui peuvent vendre du nickel sur le marché international à un prix beaucoup plus élevé que celui que veut en payer notre gouvernement pour notre production de défense? Tout en rétribuant raisonnablement les services que ces groupes, que ces entreprises rendent au pays, l'État devrait avoir le droit de leur dire que leur première obligation est de fournir au Canada et à nos alliés les approvisionnements nécessaires à son bien-être et aussi à celui de ses alliés.

Je pense que le moment est arrivé, après ce long débat, d'en venir à une conclusion. Je n'adresse aucun reproche à l'opposition officielle. Il y a déjà un certain temps que nos amis poursuivent ce débat obstructionniste, si on veut l'appeler ainsi. S'ils estiment que l'initiative privée prime l'intérêt national...

Une voix: Personne n'a dit cela!

M. Coldwell ... je ne leur nie pas le droit d'exprimer leur avis. D'autre part, je ne refuse pas au Gouvernement le droit de demander à la Chambre de lui confier des pouvoirs nécessaires dans l'intérêt public. Mais je dirai au Gouvernement et à l'opposition officielle que le moment est venu, selon moi, de s'entendre pour mettre fin à ce débat. L'entente serait que, vu que tous les députés (c'est à dessein que j'emploie le mot "tous" parce que les membres de l'opposition ont dit cela à maintes reprises) appuient le projet de loi, c'est-à-dire appuient le principe de l'existence d'un ministère de la Production de défense, tout ce qui nous sépare, c'est de savoir si ce projet de loi doit revêtir un caractère permanent ou bien si la Chambre devrait examiner de nouveau les pouvoirs conférés, dans trois ou cinq ans.

Que le Gouvernement signifie à la Chambre que, si nous acceptons le principe à la base du bill, comme nous le devrions, lorsque